

Tarifs rentrée 2023

INFORMATION AUX PARENTS D'ÉLÈVES DU COLLÈGE ET DU LYCÉE CONCERNANT LA DEMI-PENSION ET L'INTERNAT

Au moment de l'inscription de votre enfant au Collège ou au lycée, vous choisirez le type d'hébergement pour l'année scolaire 2023/2024 : Externe, Demi-pensionnaire ou Interne (uniquement pour le lycée).

- ▶ **La demi-pension** : le système de tarification est le paiement à la prestation. Le compte de l'élève doit être crédité du montant de votre choix, cependant un montant minimum de 60 € conseillé. Le crédit sert d'avance sur les repas futurs. Seul le passage effectif au restaurant scolaire entraîne le débit du compte de l'élève. Ce fonctionnement implique, de la part des familles, la nécessité d'alimenter régulièrement le compte demi-pension de leur enfant. Toutefois, jusqu'au 12 septembre 2023 inclus, le passage avec un compte encore non approvisionné sera toléré.
- ▶ **Les frais d'internat** : Le forfait de l'internat est dû d'avance. Cependant il est possible d'effectuer un paiement échelonné par l'intermédiaire du prélèvement automatique (voir les documents joints).

La demi-pension et les frais d'internat peuvent être réglés soit par :

- CB par Internet avec vos identifiants (pour les nouveaux élèves, les codes de paiement seront automatiquement distribués le jour de la rentrée scolaire).
- Chèque et espèces au service gestion.

TARIFS DEMI-PENSION ET INTERNAT RENTRÉE 2023

DEMI-PENSION

Tarif élèves demi-pensionnaires : 4 € le repas

Élèves externes repas occasionnel : 4.80 € le repas

(pour l'achat du ticket, merci de vous adresser au service gestion avant midi)

FORFAIT INTERNAT (tarif unique)

Septembre à décembre (1er trimestre) 597.00 €

A titre indicatif pour :

Janvier à mars (2ème trimestre) 468.00 €

Avril à juin (3ème trimestre) 454.00 €

Total annuel 1519.00 €

Les tarifs des frais d'internat du 2ème et 3ème trimestre sont donnés à titre indicatif. Une augmentation pourrait éventuellement être appliquée.

Pour tout renseignement complémentaire merci de vous adresser au service gestion.